

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions**  
**- TPSGC**  
**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**  
**Place du Portage, Phase III**  
**Core 0A1/ Noyau 0A1**  
**Gatineau**  
**Québec**  
**K1A 0S5**  
**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Linguistic Services Division / Division des services  
linguistiques  
PSBID, PWGSC / DIASP,TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
10C1/Place du Portage, Phase III  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Translations Services Traduction	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 60074-130299/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 60074-130299	<b>Date</b> 2013-12-23
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZF-519-26686	
<b>File No. - N° de dossier</b> 519zf.60074-130299	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-01-10</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Souleiman, Mohamed	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 519zf
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-8348 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-2675
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**Cette modification est émise pour répondre aux questions posées durant la période de sollicitation**

- Q1 À la partie 3, à l'article 1.5, on fait référence à la section IV : Renseignements supplémentaires. Toutefois, on ne fait pas référence à cette section plus haut à l'article 1. Prière de confirmer que la section IV est bel et bien requise et qu'une (1) seule copie doit être soumise. Dans le cas où il n'est pas exigé de remplir la section IV, prière de confirmer à quel endroit le soumissionnaire doit décrire de quelle manière il satisfait aux exigences en matière de sécurité.**
- R1 Les soumissionnaires doivent soumettre un (1) exemplaire imprimé de la section IV avec leur proposition technique. L'article 1 a été mis à jour afin qu'il précise cette exigence.
- Q2 CTO 2.0 : On indique que le gestionnaire de projet doit être membre en règle du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC). Il s'agit d'une requête hautement inhabituelle; en fait, c'est la première fois que nous voyons une requête semblable. Les gestionnaires de projet professionnels ne font pas de traduction; par conséquent, ils n'obtiennent pas une telle accréditation. Nous pensons qu'il serait très important que cette exigence soit éliminée, de telle sorte que vous puissiez compter sur l'équipe de gestionnaires la plus compétente qui soit.**
- R2 Le gestionnaire de projet n'est pas tenu d'être membre en règle du CTTIC. Cette exigence a été supprimée du critère obligatoire CTO 2.0.
- Q3 CTO 2.2 : Pour le groupe B, on indique qu'un (1) traducteur de l'anglais au français doit être proposé. En revanche, à l'article 3 de la même exigence, on mentionne que deux (2) traducteurs de l'anglais au français doivent être proposés. Prière de confirmer combien de traducteurs de l'anglais au français doivent être proposés pour le Groupe B.**
- R3 Un (1) traducteur de l'anglais au français doit être proposé pour le groupe B. Le critère obligatoire CTO 2.2 a été mis à jour afin qu'il précise cette exigence.
- Q4 Peut-on proposer un traducteur du français à l'anglais pour les deux groupes?**
- R4 Non.
- Q5 Prière de confirmer que l'attestation OTTIAQ est acceptable pour l'ensemble des ressources humaines proposées. (Bien que l'attestation OTTIAQ ne fasse plus partie du CTTIC, il s'agit toujours d'une association provinciale reconnue qui est considérée comme l'équivalente d'autres associations du CTTIC.)**
- R5 Oui, l'une ou l'autre des attestations est acceptable.
- Q6 Quel pourcentage total des travaux de traduction et de modification à réaliser sera représenté par des documents classifiés portant la cote de sécurité de niveau « Secret »? Prière de fournir une estimation de bonne foi.**
- R6 Pourcentage estimé de documents portant la cote de sécurité de niveau « Secret » :  
Groupe A : 60 %

- 
- Groupe B : 100 %
- Q7 Prière de confirmer que les diplômes universitaires détenus par les ressources humaines proposées (et particulièrement pour les gestionnaires de projet) peuvent avoir été obtenus dans n'importe quelle discipline, et pas nécessairement dans le domaine de la traduction.**
- R7 Les ressources humaines proposées (y compris le gestionnaire de projet) peuvent détenir des diplômes universitaires de n'importe quelle discipline.
- Q8 Les soumissionnaires doivent-ils présenter une soumission pour les deux groupes? Est-ce qu'un seul contrat sera attribué pour les deux groupes? Les soumissionnaires ont-ils le choix de soumissionner sur l'un ou l'autre groupe, ce qui signifierait que deux contrats pourraient être attribués?**
- R8 Les soumissionnaires doivent présenter une soumission pour les deux groupes. Le ministère a l'intention de n'attribuer qu'un seul contrat pour les deux groupes.
- Q9 CTC 3.2 : Y'a-t-il un nombre minimum de travaux que l'on doit présenter afin d'obtenir le maximum de points? De plus, prière de confirmer que les projets décrits au CTC 3.1 peuvent aussi être présentés au CTC 3.2.**
- R9 Il n'y a pas de nombre minimum de travaux exigé pour le CTC 3.2. Les projets décrits au CTC 3.1 peuvent aussi être présentés au CTC 3.2.
- Q10 L'article A8.2 fait référence à un gestionnaire de projet intérimaire. Ce dernier doit-il seulement être présenté sur demande ou doit-on mentionner son nom dans la proposition?**
- R10 Le gestionnaire de projet intérimaire devra seulement être présenté sur demande. Il n'est pas nécessaire de fournir de l'information concernant le gestionnaire de projet intérimaire dans la proposition.
- Q11 C'est le temps des Fêtes et la fin de l'année financière pour beaucoup d'entreprises dans le secteur privé : serait-il possible de repousser la date de fermeture du processus 60074-130299/A, qui est présentement fixée au 6 janvier 2014?**
- R11 La date de fermeture de ce processus de soumission a été repoussée au 10 janvier 2014.
- Q12 Combien de contrats avez-vous l'intention d'octroyer?**
- R12 Un (1) seul contrat pour les deux groupes.
- Q13 Est-ce qu'il y a un titulaire?**
- R13 Oui, il y en a un.
- Q14 Combien de copies de la Section IV: Information additionnel devons-nous soumettre?**
- R14 Une (1) copie papier.

- Q15 Serait-il possible de nous faire parvenir ou de diffuser une version WORD du document d'appel d'offres? Ce format est beaucoup plus pratique pour remplir les formulaires demandés.
- R15 No, il ne serait pas possible de faire parvenir ou de diffuser une version WORD du document d'appel d'offres.

### **Modification de la version française de la demande de soumission**

**Au 1.1.2, Critères techniques cotés, juste après le paragraphe, insérer le tableau suivant:**

<b>Critères techniques cotés (CTC)</b>	<b>Nombre de points minimum</b>	<b>Nombre de points maximum</b>
CTC1 EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE	60	80
CTC2 APPROCHE ET METHODE DU SOUMISSIONNAIRE	90	120
CTC3 EXPÉRIENCE DU GESTIONNAIRE DE PROJET PROPOSÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE	90	120
<b>NOTE TOTALE</b>	<b>240</b>	<b>320</b>

**À l'annexe B, Base de paiement, juste avant le point 1, Barème de prix pour le groupe A, insérer le paragraphe suivant:**

Aux fins de ce contrat, la journée de travail comprendra 7,5 heures, à l'exclusion des pauses-repas. Les jours de travail réels seront payés sans provision pour les vacances annuelles, les jours fériés et les congés de maladie. Si la durée du temps de travail est supérieure ou inférieure à la journée de travail, les tarifs globaux fermes seront réajustés proportionnellement pour tenir compte du nombre réel d'heures de travail.

**Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés**